

TABLEAU 43
(en millions de dollars)

PRÊTS À DES GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS	Solde au 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1959 (provisoire)	1958	
Prêts au Royaume-Uni—			
Loi de 1942 sur les crédits de guerre (financement du Royaume-Uni).....		22.5	-22.5
Loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni (1946)...	1,080.5	1,096.6	-16.1
Intérêt différé.....	44.2	44.2	
	1,124.7	1,163.3	-38.6
Prêts accordés en vertu de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, Partie II—			
Belgique.....	41.5	43.8	-2.3
France.....	159.0	167.4	-8.4
Pays-Bas.....	82.6	87.2	-4.6
Norvège.....	2.6	5.3	-2.7
	285.7	303.7	-18.0
Avances et prêts divers—			
France—crédit provisoire—intérêt consolidé.....	1.6	1.6	
Prêts spéciaux pour le financement de l'achat de blé et de farine du Canada.....	35.0	16.2	18.8
Pays-Bas—règlements des crédits (aide militaire et devises).....	1.7	2.3	-0.6
Divers.....	0.6	0.9	-0.3
	38.9	21.0	17.9
	1,449.3	1,488.0	-38.7

Au cours de l'année financière, le gouvernement du Royaume-Uni a remboursé la totalité du solde non payé de 23 millions de dollars sur le prêt de 700 millions, sans intérêt, à lui consenti aux termes de la Loi de 1942 sur les crédits de guerre (financement du Royaume-Uni). En outre, un remboursement de 16 millions de dollars a été versé sur le prêt de 1,185 millions à lui consenti aux termes du crédit de 1,250 millions autorisé en vertu de la Loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni (1946), ce qui réduisait à 1,081 millions le solde du principal non payé au 31 mars 1959. Le remboursement des avances consenties, en vertu de la Partie II de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, à certains pays étrangers pour les aider à acheter des denrées et des services au Canada, se sont établis à 18 millions de dollars au cours de l'année, réduisant ainsi à 286 millions le solde au 31 mars 1959.

Les autres prêts et avances consentis à des gouvernements étrangers ont augmenté de 18 millions de dollars, par suite d'une augmentation de 19 millions des prêts spéciaux destinés à financer l'achat de blé et de farine du Canada. Ces prêts spéciaux s'élevaient à 35 millions de dollars au 31 mars 1959, dont 33 millions à l'Inde et 2 millions à Ceylan.

Autres prêts et placements

Cette catégorie a accusé une augmentation de 19 millions de dollars au cours de l'année, le solde au 31 mars 1959 se trouvant ainsi porté à 682 millions.

La souscription du Canada au capital du Fonds monétaire international a été réduite de 3 millions de dollars au cours de l'année. Les comptes de ce fonds étant établis en devises des États-Unis, c'est dire que, pour maintenir la souscription du Canada au montant requis, la portion que représente le solde en dollars canadiens est calculée de nouveau tous les trimestres, et tout rajustement